



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

PROCES VERBAL N°1 DU 26.08.2025 **MANDAT 2024-2028 - SAISON 2025 / 2026**

PRESIDENT : M. CASTEL Frédéric

PRESENTS : MM. BELHADI Oualid, CUNY Francis, DALLA POZZA Pascal, MEZRICHE Toufik et PEREIRA José

EN VISIO : MM. DELANDHUY Raphaël et DE FARIA Thomas

EXCUSÉS : MM. GOMAS Olivier, MEMBRADO Yann et RAYBAUDI Thierry (représentant des arbitres au CoDir)

Le Président Frédéric CASTEL ouvre la séance à 19h.

I/ PREAMBULE- APPROBATION PROCES-VERBAL ET AUDITIONS

1.1 PREAMBULE

La C.D.A. présente toutes ses condoléances à Carlos DE ALMEIDA et Aurélien PRIEUR face aux deuils qui les touchent.

La C.D.A. souhaite à l'ensemble de la famille du football aubois une excellente saison.

1.2 AUDITIONS

A 18h45, Badis BENFERHAT est reçu à la suite de son arrivée dans notre district. Après un moment d'échanges permettant de faire connaissance avec notre collègue, la C.D.A. lui présente ses attentes et son fonctionnement.

1.3 APPROBATION PV :

Le Procès-Verbal N°11 de la saison 2024-2025 a été approuvé par messagerie électronique puis publié sur le site du DAF le 08.07.25.

II / COURIELS RECUS

Le 26.06 Eric RAYBAUDI, arbitre de club, demande si les nouvelles consignes en lien avec le carton blanc s'applique aussi sur les compétitions de district. Le CODIR doit les valider avant application.

Le 02.07 Meschak PINTO demande des informations pouvant lui permettre de s'inscrire à une prochaine F.I.A. Il lui est conseillé de se rapprocher de son club pour la procédure d'inscription.

Le 09.07 Aurélien PRIEUR annonce son absence au rassemblement du 13.09 et demande à titre dérogatoire, honorifique, à pouvoir garder son écusson d'arbitre club suite à sa validation en qualité d'arbitre officiel.

Il indique, à la suite de la publication du PV N°11 de la CDA saison 2024-2025, se mettre à la disposition de la C.D.A. pour aider Yann MEMBRADO dans ses tâches.

Le 09.07, Thierry ANGLADE, Yann BARTHAUX- VALLEE et Yassine BELHADJI font des retours à la communication des classements. José PEREIRA leur fait une réponse individuelle.

Le 09.07 David DESPRET rédige un courrier suite à l'annonce de son classement auquel le Président de la C.D.A., Frédéric CASTEL répond.

Le 16.07 Aymen EL BOUSAKSAKI envoie son dossier médical.

Le 17.07 Badis BENFERHAT demande la procédure à suivre pour effectuer le transfert de son dossier dans notre district. Cédric BOUGÉ lui donne la démarche à suivre.

Le 25.07 Clément MÉNARD demande conseil concernant sa situation (renouvellement de sa licence).

Le 28.07 Mathieu COTTIAS annonce son absence au rassemblement de début de saison.

Le 31.07 Julian CARTIER fait parvenir son dossier médical.

Le 04.08 le FC Fontaine-Origny-Vallant, fait part de la peine ressenti par son club suite au deuil qui touche son arbitre Aurélien PRIEUR.

Le 11.08 Raphaël DELANDHUY, Président de l'UNAF, invite la C.D.A. ainsi que le Président du D.A.F., Philippe PAULET, à l'A.G. de l'U.N.A.F. qui aura lieu le 13.09.2025

Le 15.08 Yann BARTHAUX VALLEE envoie son C.M.

Le 16.08 Shirley GARRICK, Secrétaire du F.C. Charmont, dépose une demande d'arbitre pour le 07.09 que la C.D.A. essaiera de satisfaire en fonction de ses moyens disponibles.

Le 16.08 Lana MATRY demande la procédure à suivre pour obtenir une licence d'arbitre indépendant. Cédric BOUGÉ lui fait une réponse complète.

Le 17.08 Clément MÉNARD signale un souci avec sa boîte mail L.G.E.F. José Pereira corrige la situation.

Le 18.05 Fabien CHOLLIER signale rencontrer un souci d'utilisation de son portail des officiels.

Le 19.08 Tristan RICHEZ VACQUIER demande à obtenir le lien pour renouveler sa licence.

Le 21.08 Maxim SYREN informe avoir déposé son dossier médical dans la boîte aux lettres du D.A.F.

Le 24.08 Yassine BELHADJI envoie son dossier médical par mail. Cédric BOUGÉ l'informe le 25.08 que le dossier doit être complété par des examens.

Le 25.08 Didier CATTIAUX, Secrétaire de Droupt St Basle, communique sa nouvelle adresse mail.

III / INFORMATIONS

1/ LIGUE / CRA

1.1 CRA

Le 14.08 Yanick DANDRELLE, C.R.S.A, fait parvenir aux C.D.A. et aux Districts de la Ligue une mise à jour du Statut de l'Arbitrage avec le dispositif nommé « Retour à l'arbitrage » qui permet aux arbitres ayant arrêté l'arbitrage de reprendre une licence d'arbitre sans passer par une FIA. Les conditions et les modalités sont fixées par le R.I. de la Commission Fédérale de l'Arbitrage, adopté chaque année par le Comité Exécutif.

Le 19.08 Matthieu LOMBARD (C.T.R.A.) demande le nom des membres de la C.D.A. en charge de la validation des rapports d'observations. Il informe le 21.08 que les kits F.I.A. et les livrets des Lois du Jeu arrivent progressivement dans les districts.

Le 25.08 Christophe ADAM, C.T.A., informe des actions de formation continue mises en place par la C.R.A. à destination des arbitres.

2/ DISTRICT / CDA

2.1 DISTRICT

Le 26.06 Cédric BOUGÉ propose de regrouper les demandes d'achats du livre « le football et ses règles » édition 2026. L'ensemble des arbitres est informé de cette offre.

Il procède aux réservations nécessaires pour l'organisation du rassemblement de début de saison dont le devis est fait par le Centre Sportif de l'Aube.

Le 09.07 Philippe PAULET, Président du D.A.F., répond à la demande de statistiques des incivilités dans notre district faite par Monsieur Claude DELFORGES, Président de la L.F.A.

Cédric BOUGÉ informe le 10.07 de la mise à disposition gracieuse pour le rassemblement du 13.09 du terrain synthétique du Complexe Sportif de l'Aube.

Le 14.08 un dirigeant du FC Var-N demande ce que doit faire l'arbitre de club de son club afin de garder ce statut. Cédric BOUGÉ lui fait une réponse précise.

Cédric BOUGÉ informe individuellement les arbitres ayant des examens à réaliser avant de pouvoir valider la demande de licence. Il met à jour le logiciel FOOT 2000 le 14.08 et fait un état des lieux du renouvellement des licences.

Le 18.08 Cédric BOUGÉ signale à un arbitre que sa feuille de match papier d'un match de coupe de France doit être signée et envoyée à la L.G.E.F. et non au D.A.F.

Cédric BOUGÉ et Jean-Pierre LEFEBVRE tiennent à jour et communiquent régulièrement l'avancée des validations des licences des arbitres.

Le 22.08 le D.A.F. communique à l'ensemble de la famille du football les calendriers des compétitions jeunes et adultes.

2.2 CDA

Le 26.06 la C.D.A. transmet à l'ensemble du corps arbitral les nouveautés relatives au carton blanc pour la nouvelle saison.

Le 04.07 deux courriers de radiation sont envoyés aux arbitres concernés ainsi qu'à leur club.

Le 30.07 la C.D.A. est invitée, à la demande de la L.F.A., à inciter les arbitres à identifier les buteurs / buteuses sur la F.M.I. comme cela est le cas sur certains territoires.

Le 30.07 la C.D.A. est destinataire d'un courrier signé par Antony GAUTIER (Directeur de l'Arbitrage de la F.F.F.) concernant le plan d'actions fédéral visant à renforcer la protection des arbitres.

Le 31.07 la C.D.A. reçoit un support à utiliser durant le rassemblement en lien avec les modifications des lois du jeu ainsi qu'un outil pouvant être utile pour les observations.

Le 05.08 La C.D.A. transmet à Matthieu LOMBARD (CTRA) la liste de nos candidats à l'examen ligue adulte.

Le 05.08 la C.D.A. est destinataire d'un courrier, cosigné par M. Antony GAUTIER (Directeur de l'Arbitrage) et M. Claude DELFORGES (Président de la L.F.A.) et adressé à chaque Président de Ligue et de District, relatif à la mise en œuvre de l'expérimentation du port de caméra par les arbitres amateurs.

Le 06.08 Alain SARS, Directeur de l'Arbitrage adjoint en charge du secteur Amateur, invite les C.D.A. à une visio le 25.08 en prévision des interventions aux rassemblements sur le dialogue « Capitaines - Arbitre »

Le 11.08 Frédéric CASTEL, Président de la C.D.A., et Julien SAUCIER, Président de la C.D.A. Marne, échangent au sujet d'un jeune stagiaire désireux de tourner dans l'Aube et lui explique la procédure à suivre.

Le 16.08 la C.D.A. transmet à l'ensemble des arbitres du D.A.F. les consignes de la C.R.A. relatives à l'exclusion temporaire qui doit encore être validée par le CoDir.

Process pour arbitrer matchs amicaux : uniquement si licence validée.

Cédric BOUGÉ demande la liste du matériel nécessaire pour le rassemblement. Francis CUNY lui fournit.

Suite à la dernière C.R.A., Frédéric CASTEL informe que le poste de C.T.D.A. est à pourvoir et qu'un nouvel appel à candidature a été fait. Il indique également que suite à la démission du Président de la C.R.A., Stéphane VILLEMIN assure les fonctions de Président, en attendant un éventuel successeur.

Enfin, il fait savoir que Christophe ADAM va réaliser des portraits d'arbitres sur le territoire de la ligue et demande aux C.D.A. de lui communiquer le nom d'un arbitre ayant une implication dans son club.

La C.D.A. valide la composition des groupes d'observateurs :

D1 Hervé PIMPERNET et Erik GUILLET

D2 Frédéric CASTEL et José PEREIRA

AA Samuel PEDRO et Pascal DALLA POZZA

Promotionnels : Thierry RAYBAUDI

D3 Jean WISSON, Olivier GOMAS, Jean-Michel MAINGAUT, Anthony PEREZ ainsi que les observateurs D1, D2, D3, AA et promotionnel.

Pour les tutorats des arbitres sortant de F.I.A. et les observations des J.A.D. viennent s'ajouter les arbitres encore en activité validés par le CoDir.

Les dates des réunions CDA pour la saison 2025-2026 sont :

23/09- 14/10 – 12/11 – 02/12 – 06/01- 03/02 – 03/03 – 28/04 – 19/05 et 23/06.

La CDA remercie vivement Raphaël DELANDHUY pour son travail visant à rendre les arbitres désignables au plus vite via des appels individuels afin d'indiquer les actions à réaliser pour validation du dossier.

La CDA est informée du calendrier des compétitions départementales, jeunes et adultes, ainsi que des éventuelles décisions prises à l'encontre des arbitres.

IV / DESIGNATIONS

Au 25.08.2025 on enregistre 92 demandes de licence pour 62 arbitres désignables : 35 adultes, 16 jeunes et 11 ligue.

4.1 ADULTES

Le 22.07 José PEREIRA constate ne plus avoir accès via le portail bleu à un grand nombre de rubriques. Jean-Pierre LEFEBVRE, Directeur Administratif, fait le nécessaire avec l'aide des services informatiques de la ligue.

Le 10.08 Vincent TEIXEIRA informe de son absence au rassemblement du 13.09.

Le 13.08 Franck MILESI dépose un CM d'indisponibilité du 13 au 22.08.2025

Le 17.08 Gauthier LEGGERI demande à la C.D.A. la désignation de deux A.A. pour un match de Nationale 3 en raison du rassemblement de ligue qui mobilise les arbitres de ligue.

4.2 JEUNES

Le 02.08 Thierry RAYBAUDI signale à Yannick DANDRELLE son impossibilité d'utiliser le portail bleu pour les désignations en attente sur certaines catégories.

Le 07.08 Tristan RICHEZ VACQUIER informe de son absence au rassemblement du 13.09.

Le 20.08 Thierry RAYBAUDI sollicite les arbitres adultes pour tourner dans les catégories jeunes afin de pallier notre manque d'effectif.

4.3 OBSERVATIONS - TUTORATS – FOOT DIVERSIFIE

Le 30.06 Pascal DALLA POZZA a assisté à une réunion d'échanges en vue de l'organisation du championnat Futsal qui sera mis en place par le D.A.F. La compétition qui devrait être mise en place donnera au vainqueur du championnat une place en championnat régional.

5.1 FORMATION CONTINUE

La ligue fournit les supports pédagogiques que la C.D.A. va utiliser.

5.2 POLE ENTRAINEMENT

Les séances d'entraînement collectif reprennent le 27.08.2025.

5.3 FIA

Le 08.07 Francis CUNY confirme les dates des F.I.A. de cette saison à Mathieu LOMBARD (CTRA) :

FIA1 : samedis 08.15 et 22/11/2025 avec le module 7 le 29.11 matin.

FIA2 : samedis 24.31/01/2026 ainsi que le 06/02/2026 avec le module 7 le samedi 13/02 matin.

Francis CUNY effectue le 09.07, en sa qualité de référent E.T.D.A. de la C.D.A., les demandes de réservations des installations. A ce jour, il reste à trouver le terrain pour la réalisation de cette formation dont le D.A.F. a fait une communication en direction des clubs par différents moyens de communication.

Le 13.08 Matthieu LOMBARD (CTRA) propose une visio le 03.09 pour faire une mise au point sur les supports pédagogiques de la F.I.A.

Le 19.08 la C.D.A. sollicite afin d'organiser les interventions durant les F.I.A. l'ensemble des personnes habilitées par la C.R.A.

5.4 PROMOTIONNELS

La C.D.A. va observer en début de saison les arbitres prometteurs pouvant intégrer cette filière.

VI / TOUR DE TABLE ET QUESTIONS DIVERSES

Thomas DE FARIA signale qu'un partenariat pour équiper les arbitres au moment des finales est possible.

Francis CUNY informe avoir validé l'aspect théorique de sa formation initiateur niveau 2. Il lui reste à valider la partie terrain.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la C.D.A., Frédéric CASTEL, lève la séance à 22H50

La prochaine réunion de la CDA est fixée au 23.09.2025 ou sur convocation des membres.

Pour la Commission Départementale de l'Arbitrage,

Le Président,
M. Frédéric CASTEL

Le Secrétaire,
M. José PEREIRA

Les décisions de la **Commission Départementale de l'Arbitrage** peuvent être frappées d'appel devant la Commission d'Appel compétente (District) dans un délai de 7 (SEPT) jours à compter du jour de leur publication sur le site Internet du District Aube de Football (<http://district-aube.fff.fr>) (RG. FFF. Article 182, 188 à 190 – Article 3.4.1 de l'annexe 2)